



## Grandes cultures Avertissement N° 15 – 26 juin 2015

### Cécidomyie du chou-fleur dans la culture du canola

- Un nouveau champ avec des captures cumulatives supérieures à 20 adultes en Abitibi-Témiscamingue.
- Champs avec des captures cumulatives supérieures à 20 adultes au Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Stratégie d'intervention.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR DANS LA CULTURE DU CANOLA

### État de la situation

Un nouveau champ a atteint des captures cumulatives dépassant 20 adultes à la fin de la semaine dernière à Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue. Les captures à ce nouveau site ont connu une forte croissance cette semaine, s'élevant maintenant à 203 adultes. Toutefois, les captures moyennes par piège par jour des autres champs qui ont été suivis cette semaine dans cette région (Lorrainville et Trécession) sont inférieures à 5 adultes. Présentement, le champ de canola le plus avancé des 11 champs suivis dans cette région est au stade d'élongation de la tige principale, soit un stade vulnérable pour la culture. Il est donc probable que les larves qui émergeront au courant des prochains jours, ou qui ont déjà émergé, causent des dommages au canola par leur alimentation sur les jeunes tissus en croissance.

Cette semaine, les captures cumulatives des deux champs suivis au Saguenay–Lac-Saint-Jean, situés à Normandin et Saguenay, ont dépassé 20 adultes. Le canola est au stade 4 feuilles étalées, ce qui pourrait faire en sorte que la culture soit à un stade vulnérable lorsque les différentes générations de larves seront en mesure de causer des dommages.

### Stratégie d'intervention

Actuellement, aucun seuil économique d'intervention n'a été établi au Québec. Toutefois, en Ontario, le premier traitement insecticide est recommandé dès que les captures cumulatives de tous les pièges à phéromone d'un champ atteignent 20 adultes. On recommande d'effectuer le dépistage à l'aide de quatre pièges à phéromone par champ installés en bordure et au centre du champ, et à une distance de 50 mètres ou plus l'un de l'autre. Il est aussi recommandé d'effectuer les traitements insecticides subséquents lorsque 5 adultes sont capturés par piège par jour en moyenne.

La présence de l'insecte et l'ampleur des populations devraient toujours être déterminées à l'aide de pièges à phéromone avant de décider de traiter avec un insecticide. Considérant les dommages causés par ce ravageur lors des années passées, **nous recommandons d'effectuer un traitement insecticide dans les champs qui ont atteint le seuil de 20 captures cumulatives d'adultes depuis le début de la saison. Pour les champs qui ont été traités au cours des dernières semaines et dont les captures moyennes sont supérieures ou égales à 5 adultes par piège par jour, nous recommandons d'effectuer un traitement insecticide supplémentaire.** Les champs de canola les plus à risque sont situés près des champs où la cécidomyie du chou-fleur a causé des dommages l'année dernière.

Comme les adultes de la cécidomyie du chou-fleur ne volent pas bien et préfèrent les endroits peu venteux, **les interventions chimiques devraient d'abord cibler les zones abritées sur le pourtour des champs et des bâtiments**. Plusieurs traitements peuvent être nécessaires pour contrôler les populations de ce ravageur. Il est obligatoire de respecter un intervalle de 7 jours entre les traitements. De plus, il est fortement recommandé d'alterner les groupes chimiques des produits homologués afin d'éviter le développement de la résistance. Veuillez consulter [SAgE pesticides](#) pour obtenir plus d'information sur les traitements phytosanitaires homologués et leurs risques associés.

Pour obtenir plus de détails sur le piégeage de la cécidomyie du chou-fleur, le dépistage des larves et les méthodes de lutte recommandées, consultez le bulletin d'information « [La cécidomyie du chou-fleur](#) ». Pour suivre l'évolution des populations en Ontario, vous pouvez consulter le site Web de l'[Ontario Canola Growers](#).

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claud.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claud.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 15 – Grandes cultures – 26 juin 2015*